en voiture pour prendre le cliché idoine. Pour prouver une fraude à l'assurance ou lever les doutes sur les conditions de garde d'un enfant dans le cadre d'une séparation, par exemple. Et pour ça, les téléphones sont hyper pratiques et bien plus discrets que les appareils photo ; et ça permet *« d'écouter d'une oreille des podcasts pendant l'attente ! Sinon, c'est un outil. Mais le gros du travail, c'est de la filature, de la vérification… »*

Le net et le terrain

L'Osint a bien fait son entrée dans le champ des compétences. Pour les non-initiés, « Osint » signifie Open Source Intelligence ; et pour les non-anglophones, il s'agit de sources d'informations publiques. Une mine d'or pour qui sait la dénicher, la recouper, l'exploiter, tant le champ est vaste. Une banale photo postée sur un réseau social en mode public, même sur un compte que l'on pense anonymisé, peut être d'une grande utilité lorsqu'il s'agit de monter un dossier contre un employé dont l'arrêt est considéré comme litigieux par l'employeur. Et ça, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg numérique. Pas besoin d'être un expert du *dark web* pour collecter des informations qui, mises bout à bout, se révèlent sensibles. *« Je suis sur un dossier de trafic de marchandises et*

> « Le gros du travail, c'est de la filature, de la vérification… »
> **Éric**
> Détective privé au sein de CEDE

l'Osint permet de recouper des lieux de rendez-vous », confirme Antoine Vignolet ; mais pour le pro qui a commencé *« au temps du Bi-Bop »*, internet reste anecdotique. L'info, c'est sur le terrain qu'ils vont la chercher.

Nouveaux métiers

Reste que les temps ont changé, que les technologies se sont renouvelées. Et que le métier a dû lui aussi s'adapter à de nouvelles réglementations et obligations : *« Il s'est très professionnalisé en dix ans »*, confirme-t-on au Syndicat national des agents de recherches privées (Snarp, le plus ancien syndicat de la profession). Parce que les conditions d'installation et d'exercice ont été renforcées au cours des quinze dernières années, avec la nécessité de renouveler la licence tous les cinq ans. Et aussi parce que d'autres métiers viennent tutoyer les mêmes missions, sans être soumis aux mêmes obligations légales : *« Cette émergence de métiers, comme "avocat enquêteur"* [un avocat indépendant pouvant être missionné par une entreprise pour diligenter une enquête sur des faits présumés de harcèlement, par exemple, NDLR] *pose question*, continue le Snarp. *Ne devraient-ils pas être également soumis à l'article L621-1 ? »*

L'article du Code de la sécurité intérieure cadre en effet l'exercice de la profession de détective. De nouvelles spécialisations également ont émergé, comme les enquêteurs civils ; profession réglementée, elle est, elle, beaucoup plus axée sur l'Osint justement. *« Et on a aussi des généalogistes qui font parfois de la recherche de personnes vivantes. Il faut faire attention*, prévient encore le syndicat. *Ce sont des sujets qui touchent aux libertés individuelles. Nous, nous sommes contrôlés. Nous avons un métier sensible. »*

Métier qui recense 3 235 cartes professionnelles actives pour 2 043 établissements en France en 2026. Les vendeurs de loupes et de chapeaux Bogart ont encore de beaux jours devant eux. ●

A. Q. et B. H.

Détective privé, une profession

La réglementation concernant le métier d'enquêteur privé est montée d'un cran il y a une quinzaine d'années. En 2012, le Cnaps (Conseil national des activités privées de sécurité), qui dépend du ministère de l'Intérieur, a été lancé. Il délivre, par exemple, la carte professionnelle d'agent de recherches privées qui doit être renouvelée tous les cinq ans. Parallèlement, le code de déontologie des enquêteurs privés a été mis en place la même année.

Deux écoles (à Paris et Montpellier) et deux universités (à Paris et Nîmes) en France délivrent un diplôme permettant d'exercer ce métier. Tous ces établissements sont placés sous le contrôle du Cnaps. *« L'Esarp (École supérieure des agents de recherches privées) de Paris a été créée en 2011 par le Snarp (Syndicat national des agents de recherches privés). Elle propose aussi bien de la formation continue que de la formation initiale (depuis 2015), avec un CQP (Certificat de qualification professionnelle, accessible après le bac) enquêtes civiles*, un CQP agent de recherches privées généraliste et un titre de directeur d'agence (accessible à bac+2) »*, détaille Samuel Mathis, le directeur et membre fondateur de l'établissement.



Entre 18 et 77 ans

L'enquête civile consiste à rechercher et localiser des personnes et des patrimoines, généralement dans le cadre de la loi Eckert, qui encadre les comptes bancaires inactifs et les contrats d'assurance-vie en déshérence. C'est un métier qui se fait exclusivement depuis un bureau, sans notion de terrain donc.

Chaque année, entre 80 et 100 élèves préparent le CQP enquêtes civiles à l'Esarp. Ils sont entre 15 et 20, tous les

Des réussites et des loupés…

Elle avait *« de gros doutes »*, Sarah (un prénom d'emprunt, toutes les personnes dans cet article ont demandé l'anonymat). Quelques décennies de mariage (et encore plus de vie commune), des enfants… Le bonheur parfait, en apparence. Mais cette ombre qui planait depuis un moment et qui prenait de plus en plus de place à chaque déplacement professionnel de Monsieur : *« Il se promène beaucoup pour son travail*, évoque la sexagénaire, installée au sud d'Évreux. *J'avais repéré des choses qui m'avaient interpellée sur son téléphone mais il a nié, éludé, dit que je me faisais des idées… »*

« J'aurais toujours eu le doute… »

La boule au ventre, Sarah décide de faire appel à un détective. *« Cela m'a coûté entre 1500 et 2000 euros. Je lui expliquais ce que je craignais. Et j'ai appris beaucoup de choses. »* À coups de filature, de planques devant le pied-à-terre professionnel du mari et de prises de vues photographiques discrètes, le couperet tombe : *« Il m'a trompé. Avec des femmes et des hommes. Et il a une histoire avec une femme… »*, déroule Sarah, en colère.

« Ça m'a fait mal. J'ai toujours été fidèle, moi. Je n'imaginais pas ça, je pensais que c'était faux. Quand je lui ai montré les photos, il m'a juré que c'était fini, qu'il avait compris et j'ai voulu y croire. J'ai demandé au détective s'il pouvait reprendre peu après. En deux-trois jours, il m'a confirmé que rien n'avait changé. » Le divorce est en cours. *« Sans ces preuves, j'aurais toujours eu le doute*, souffle-t-elle. *Je n'ai aucun regret. »*

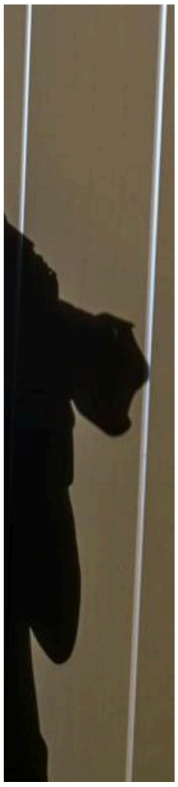
Pour les prud'hommes, au cas où…

Dans cette *« entreprise du BTP de Seine-Maritime »*, c'est par le bouche-à-oreille que l'idée de faire intervenir un détective à germer : *« Je discutais avec le responsable des*

VIDÉO
En scannant ce QR Code retrouvez l'ensemble de nos dossiers.

Lire la suite de l'article en **page suivante**

encadrée qui s'apprend dans des écoles spécifiques



Chaque année entre 80 et 100 élèves préparent le CQP enquêtes civiles à l'Esarp. **Paris Normandie**

« Comme les fraudeurs se servent de l'intelligence artificielle, nous aussi sommes obligés de l'utiliser comme moyen de lutte. »

Samuel Mathis,
Directeur et membre fondateur de l'Esarp.

ans, à se former pour devenir agent de recherches privées généraliste et autant à passer le titre de responsable d'agence. *« Et nous accueillons entre 200 et 300 personnes en formation continue »*, précise le directeur. Ces élèves ont *« entre 18 et 77 ans »*. Et depuis environ quatre ans, *« il y a plus de femmes que d'hommes »*.

Samuel Mathis insiste sur le fait que beaucoup d'élèves se destinent à un emploi *« dans le parapublic. Pour la Caisse d'allocation familiale, la Caisse primaire d'assurance maladie, l'Urssaf… Pour détecter les fraudes, notamment. Ils deviennent contrôleurs par exemple. »*

Chaque année, *« nous recevons des milliers de candidatures et nous réalisons une sélection drastique »*, souligne, en outre, le directeur. Une sélection sur dossier d'abord effectuée, suivie de tests psychotechniques et d'entretiens. En cas de reconversion, *« il est intéressant de prendre en compte le métier exercé auparavant car les compétences spécifiques peuvent ouvrir le champ des possibles sur des spécialités »*.

Une évolution préoccupante

Comme dans beaucoup de domaines, l'arrivée de l'intelligence artificielle (IA) fait évoluer la profession. *« On n'a jamais eu autant de fraudes, de plus en plus crédibles, je pense, notamment, aux photos. Et cela nous impose de changer de paradigme : comme les fraudeurs se servent de l'intelligence artificielle, nous aussi sommes obligés de l'utiliser comme moyen de lutte. Et cette évolution va très très vite, beaucoup plus que ce que nous pouvons anticiper »*, note Samuel Mathis.

Par ailleurs, *« à l'IA, il faut corréler également tout ce qui est émergence de nouveaux métiers. Je pense à l'open source intelligence (Osint) qui fait que, maintenant, avec des applications redoutables, vous arrivez à drainer de l'information relative à la vie privée des gens. »* Ces nouvelles activités *« nous préoccupent : plein de gens se disent enquêteurs et échappent totalement à la réglementation. Notre ministère de tutelle ne va pas assez vite pour encadrer cela. »*

Dans cette optique, il y a deux ans, *« nous avons signé un partenariat avec l'école de guerre économique (établissement spécialisé dans l'intelligence économique, NDLR), afin de mettre en commun les synergies de compétences pour ne pas être complètement largué sur le sujet. Nos métiers ne consistent plus simplement à suivre des personnes dans la rue ! »* ● **B. H.**

* : Il faut compter 156 heures de formation pour le CQP enquêtes civiles ; 550 heures pour le CQP agents de recherches privées généraliste et 1 200 heures pour le titre de responsable d'agence. Les tarifs pour ces formations varient de 3 600 à 9 000 euros, avec des accompagnements possibles via France travail, la Région, etc.

Les quatre établissements en France

Il existe deux écoles en France pour se former au métier de détective privé : l'Esarp (École supérieure des agents de recherches privées) à Paris et l'Ifar (Institut de formation des agents de recherches), à Montpellier.
Il y a également deux cursus universitaires qui délivrent une licence professionnelle « agents de recherches privées » : Paris-Panthéon-Assas et université de Nîmes (Unîmes).

ressources humaines d'une entreprise qui rencontrait un problème similaire au mien – des arrêts de travail qu'il trouvait abusifs – et il a eu des résultats. Alors, j'ai contacté son enquêteur. »

Dans la ligne de mire, deux salariés. *« L'un avait des arrêts récurrents, l'autre était déclaré en accident professionnel. »* Sauf que dans le secteur où la structure est installée, le monde est petit : *« On avait des échos de passages chez un fournisseur, de présence sur des chantiers… »* L'entreprise débourse entre *« 4 500 et 6 000 euros »* pour les deux missions.

Pour le premier… chou blanc. *« Au moins, sur la période de surveillance »*, doute encore l'assistante de direction qui accepte toutefois le résultat. Pour le second, il y avait bien du travail dissimulé. Avec des preuves à la clé : *« On a bien fait attention que les rapports soient recevables aux prud'hommes »*, confirme l'assistante de direction. *Mais on n'a pas eu à aller jusque-là : on a discuté et il a démissionné. »* Personne n'a été informé qu'un détective était intervenu.

7 000 euros… pour rien

Pour Michel, directeur des ressources humaines dans une entreprise seinomarine, en revanche, c'est plutôt la soupe à la grimace. *« On avait un collaborateur en arrêt maladie dont les exploits s'étalaient dans la presse par ailleurs ! »*, s'étrangle-t-il. Persuadé d'être face à une fraude, il passe par un détective : *« Pour le coup, je me suis confronté à un monde un peu flou et sans avoir vraiment d'explication sur ce qu'il allait faire, la valeur de la preuve qu'il pourrait apporter… Par exemple, j'ai appris après que la CPAM n'accorde pas de valeur à un document d'un détective. »*

Peut-être un peu aveuglé par la colère, il convainc sa direction de débourser *« 7 000 euros »*. Et il en garde une sacrée amertume : *« j'ai un peu eu l'impression de me faire blouser… Il n'a rien trouvé, m'a ramené les informations que je trouvais moi-même, m'a pris de haut… Mais j'ai eu la confirmation qu'il n'avait même pas "planqué" car c'était trop loin et qu'il n'avait pas les moyens humains pour le faire. Pis encore, il ne m'a pas expliqué que cela aurait même pu se retourner contre moi au regard de l'activité du salarié. »*

Bref, la collaboration s'arrête sur un différend clairement exprimé, mais une somme rondelette à payer : *« Je me suis laissé emporter. Le salarié, lui, est parti en disant qu'il était malade. Le détective aurait dû me dire que ça ne valait pas le coup de se lancer, mais j'ai, avec le recul, l'impression qu'il n'a pris la mission que pour l'argent. Alors qu'il faut que les choses soient très claires entre le but recherché et la capacité de la preuve. »* ● **A. Q.**



Détective privé depuis 35 ans, Philippe Fortune est basé à Dieppe. **Photo Paris Normandie**